

Junior International Studies



Vous partez étudier ou faire un stage à l'étranger ?

Les frais médicaux à l'étranger sont souvent très onéreux et mal remboursés pour les étudiants.

Partez en toute tranquillité avec une assurance internationale étudiante et bénéficiez d'un rapport garanties/prix imbattable !

Mondassur vous propose **Junior International**, une assurance pour étudiants internationaux offrant une excellente couverture à un tarif très compétitif.

- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7**
- **Paiement direct** en cas d'hospitalisation
- Remboursement des frais médicaux à **100% des frais réels et sans franchise jusqu'à 1.000.000€**
- Assistance **rapatriement**
- **Responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers**
- **Responsabilité civile pour la location de votre logement**
- Dommages aux **bagages y compris appareils électroniques au cours du séjour**
- **Remboursement des frais d'études en cas d'interruption**

Durée	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois
Tarifs	70€	100€	125€	160€	175€	190€	225€	255€	270€	295€	310€	330€

Pour les jeunes de moins de 36 ans

séjournant à l'étranger (hors USA et Canada) en études ou stages.

Une attestation de scolarité ou une convention de stage devra être fournie lors d'une demande de remboursement.

Souscription en ligne sécurisée : www.mondassur.com

Nous contacter : Tél : 01 80 87 57 80 ou contact@mondassur.com

Junior International Studies



<p><i>Junior International assure les étudiants pour des séjours jusqu'à 12 mois à l'étranger au 1^{er} euro*</i></p>	• Nature du séjour	Etudes et Stages
	• Territorialité	Monde entier (hors USA et Canada)
	• Durée maximale du séjour	12 mois max
	• Limite d'âge de l'assuré	35 ans inclus
	• Statut	Etudiant
	• Domicile de l'assuré	France et Union Européenne (hors France pour séjour de 4 mois maximum)

GARANTIES	PLAFONDS & MONTANTS
Frais médicaux à l'étranger*	
❖ Hospitalisation	100% frais réels : max 1.000.000 €
❖ Médecine courante	100% frais réels : max 1.000.000 €
❖ Soins dentaires d'urgence	100% max par assuré : 300 €
❖ Franchise pour les soins	Pas de franchise
Assistance & Rapatriement	
❖ Appel obligatoire au centre d'assistance	
❖ Transport de l'assuré au centre médical	100% frais réels
❖ Rapatriement de l'assuré à son domicile	100% frais réels
❖ Prise en charge d'un titre de transport pour accompagnant	Billet aller/retour
❖ Prise en charge des frais de séjour	Max par nuit : 100 € Max par assuré : 1000 €
❖ Retour anticipé	Billet retour simple
❖ Frais de recherche et secours	Max par assuré : 3.000 €
❖ Assistance juridique	Max par assuré : 3.000 €
❖ Caution pénale	Max par assuré : 30.000 €
Responsabilité Civile personnelle & villégiature	
❖ Dommages corporels, matériels et immatériels	Max par assuré : 4.500.000 €
❖ Dont dommages matériels et immatériels	Max par assuré : 450.000 €
❖ Franchise par sinistre	75 €
Perte, vol ou détérioration de bagages	
❖ Indemnisation dommages aux bagages	Max par assuré : 3.000 €
❖ Objets de valeur	Max par assuré : 1.500 €
❖ Franchise par sinistre	Pas de franchise
Individuelle accident	
❖ Capital décès	Max par assuré : 10.000 €
❖ Capital invalidité	Max par assuré : 50.000 €

(*): Comprend les maladies et les accidents. L'assuré doit bénéficier d'un régime de sécurité sociale

Junior International Studies



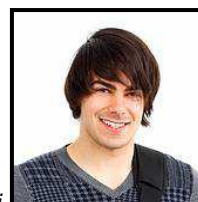
>> Charlotte, 22 ans, session universitaire de 6 mois en Espagne.

« Pendant ma session Universitaire à Madrid, je suis tombée malade et les médecins ne parvenaient pas à trouver ce que j'avais. J'ai dû aller consulter plusieurs médecins mais j'avais peur des frais que j'allais devoir payer. Avec mon ancienne assurance, j'avais une franchise de 50 euros par consultation et cela ne m'était pas remboursé. Avec Mondassur, j'ai été intégralement remboursée, sans aucune franchise à payer ! »



>> Pierre, 28 ans, étudiant durant 6 mois en Chine.

« Lors de mon échange universitaire en Chine, je me suis fait voler mon ordinateur portable. J'ai appelé Mondassur chez qui j'avais souscrit une assurance Junior International pour savoir si j'étais couvert pour ce type de dommages. Heureusement, j'ai pu être dédommagé pour une grosse partie et me racheter un nouvel ordinateur portable ! »



>> Marion, session universitaire de 10 mois au Japon.

« Je me suis inscrite pour une année dans une université au Japon. Malheureusement, j'ai dû revenir en France et arrêter mes études en cours d'année car un membre de ma famille est décédé. Mon assurance a pu me rembourser une partie des frais de scolarité que j'avais dû payer pour m'inscrire dans cette université et a également organisé mon retour en France. Cela m'a vraiment aidé dans une période qui fût très difficile pour moi. »



>> Noémie, stage de 2 mois au Mexique.

« Quand j'étais au Mexique, je faisais une colocation avec des Mexicains vraiment très sympas. Un jour, nous avons eu un dégât des eaux et cela a endommagé une partie de la salle de bain et de ma chambre. Grâce à mon assurance Junior International, j'étais couverte pour cela et les dégâts ont pu être réparés très vite. »



www.mondassur.com

 +33 1 80 87 57 80

 +33 1 80 87 57 87

 contact@mondassur.com